

**L'hon. M. Mackasey:** J'ai eu moi-même recours à cette tactique, je l'avoue.

**M. Lewis:** Je l'ai apprise de l'honorable ministre. Ne servirait-il pas mieux le gouvernement et le Parlement s'il revenait au sujet de la discussion, plutôt que de se perdre en des apartés assez mesquins au sujet des élections.

• (7.00 p.m.)

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, je ne m'abaisse pas à de basses manœuvres politiques comme le prétend l'arrogant député mais des observations des membres du Nouveau parti démocratique et des procédés faciles qu'ils avaient utilisés pendant la dernière campagne électorale. Non pas mes procédés, mais les leurs, comme le disait le *Globe and Mail* du 27 mai 1968:

Il faut donner au gouvernement central l'autorité constitutionnelle nécessaire pour agir. Nous voulons voyager en diligence à l'époque des jets.

Voici ce qu'a dit le chef du Nouveau parti démocratique:

Nous ne pouvons renoncer à nos engagements constitutionnels envers Québec. Dans des domaines comme l'instruction et le logement, où Québec redoute qu'une forte autorité fédérale puisse miner les droits provinciaux, il faudra peut-être avoir deux programmes—un pour le Canada anglophone et un pour Québec.

En tant que Québécois, je dis que c'est du séparatisme déguisé. C'est une formule de statut particulier, de quelque façon qu'on envisage la question, et le gouvernement fédéral s'en trouverait inévitablement affaibli. Si l'on dit aux Québécois de se charger du logement, les neuf autres provinces exigeront aussi leurs droits du gouvernement fédéral en matière de logement.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser au ministre une question?

**L'hon. M. Mackasey:** Vous avez déjà posé assez de questions.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Je n'en ai posé aucune. Pourrais-je demander au ministre si l'existence de deux régimes de pensions, formule qu'il a appuyée à titre de membre du gouvernement libéral, a introduit le séparatisme au Canada?

**L'hon. M. Mackasey:** J'aurais préféré de loin un seul régime de pensions. J'ai voté en faveur de la formule parce que c'était la seule valable. Si l'on étend ce principe à tous les domaines de la constitution du Québec, qu'on le veuille ou non, d'ici 18 mois, on aura deux pays. Vous le souhaitez peut-être; moi pas.

J'ai parlé de Québec mais il ne faut pas perdre de vue que les autres provinces sont aussi jalouses de leurs droits en vertu de la constitution. Le mémoire le plus vigoureux présenté à la Commission d'études sur le logement ne venait pas du Québec mais du bon gouvernement tory de l'Ontario.

**M. Stan Schumacher (Palliser):** Monsieur l'Orateur, je prends la parole dans ce débat pour signaler la position ridicule adoptée par le premier ministre lorsqu'il prétend qu'il n'y a pas de crise dans notre pays. Si rien n'indique l'existence d'une crise du logement, pourquoi l'une des premières mesures de son gouvernement a-t-elle consisté à former la Commission sur l'habitation? Était-ce simplement un moyen de tenir à l'écart son adjoint pour que celui-ci ne lui rappelle pas certains problèmes pratiques et urgents qui se posent aux Canadiens? Voulait-il récompenser ainsi certains de ses partisans influents des dernières élections?

Je tiens à mentionner quelques-uns des problèmes pratiques qui se posent à deux municipalités de ma circonscription. Calgary doit trouver le moyen de loger environ 2,000 personnes qui arrivent chaque mois à ses portes. Elle se montre très active dans le domaine de la rénovation urbaine et des logements sociaux depuis environ cinq ans. Ces deux projets sont dus aux mesures prises par les administrateurs fédéraux antérieurs, lesquels ont reconnu l'existence d'un problème qui se pose à notre pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Si ces programmes n'ont pas très bien réussi, c'est à cause de certaines mesures des récentes administrations fédérales mentionnées par le ministre du Travail (M. Mackasey). Celui-ci vient de conclure certaines remarques pittoresques et intéressantes qui n'étaient pas entièrement pertinentes, mais il a bel et bien déclaré que l'un des problèmes essentiels est celui de la paperasserie administrative. Les problèmes de Calgary sont des exemples évidents de cette paperasserie qui écrase le gouvernement actuel. Il reconnaît ainsi qu'il ne parvient pas à résoudre nos problèmes actuels de logement.

Certaines des initiatives de nos dirigeants créent des problèmes d'habitation qui ne sont pas liés à nos problèmes constitutionnels. On est en train de construire des unités de logements, mais les intéressés ne peuvent se permettre de les occuper. Les loyers sont élevés pour les tours d'appartements. Pourquoi donc en construire au lieu d'unités qui satisferaient les besoins du public? Elles relèvent des problèmes qui incombent au gouvernement telles que la fiscalité et les mesures qu'il prend dans ce domaine.